2 octobre 2007 **07.403**

Question Pierre Bonhôte

Esprit de fête ou chamailleries de cour d'école?

En dérogation très remarquée à la tradition, le Conseil d'Etat n'a pas pris part aux manifestations officielles de la Fête des vendanges, le dimanche 30 septembre.
Pour avoir renouvelé par un écrit lapidaire au comité central de la Fête son refus d'offrir le vin d'honneur et avoir en de mêmes termes répondu au Conseil communal de la ville de Neuchâtel qui tentait d'infléchir sa position, le Conseil d'Etat s'est vu adresser par ledit comité une invitation au repas officiel plus limitative qu'antérieurement. Notre gouvernement en a pris ombrage et a décidé de bouder.

Peut-il nous indiquer:

– s'il considère qu'une maladresse protocolaire justifie de faire insulte à la plus grande manifestation populaire du canton?

– s'il estime que son attitude est de nature à contribuer à l'avancement du projet de Réseau urbain neuchâtelois et à convaincre la Confédération de la détermination des autorités neuchâteloises à vaincre l'esprit de clocher et à surmonter les disputes stériles?

– s'il entend récidiver en 2008 ou s'il envisage de préférer la conciliation à la susceptibilité?